

Service O'Quai

Principe

Le service O'Quai est une prestation optionnelle au pass annuel qui vous permet, selon l'option choisie, de disposer de votre bateau à la demande, soit au ponton du port d'échouage soit au port en eau profonde. Cela vous évite de prendre une annexe pour accéder à votre bateau ou selon l'option vous exonère des contraintes de marée !

Modalités

Deux options sont disponibles :

- Option ponton échouage : le bateau est amarré au ponton du port d'échouage, avec les amarres du port, départ en mer possible selon la marée. Coût annuel 150€ttc / an
- Option port en eau profonde : le bateau est amené au port en eau profonde, les agents portuaires déclarent le navire en capitainerie, le stationnement du bateau est selon sa durée à la charge du plaisancier. Départ en mer à toute heure. Coût annuel 250€ttc / an

Conditions particulières

Le plaisancier doit prévenir la capitainerie par mail ou SMS au moins 24h avant et avant midi pour permettre aux agents de pouvoir faire la manœuvre à la marée suivante.

! Du 30 septembre au 31 mars les manœuvres ne sont réalisables que du lundi au vendredi !

Les bateaux éligibles à ce service doivent être :

- d'une longueur inférieure à 7m50
- monocoques
- de types bateau à moteur ou d'un tirant d'eau inférieur à 1m ou muni de béquilles